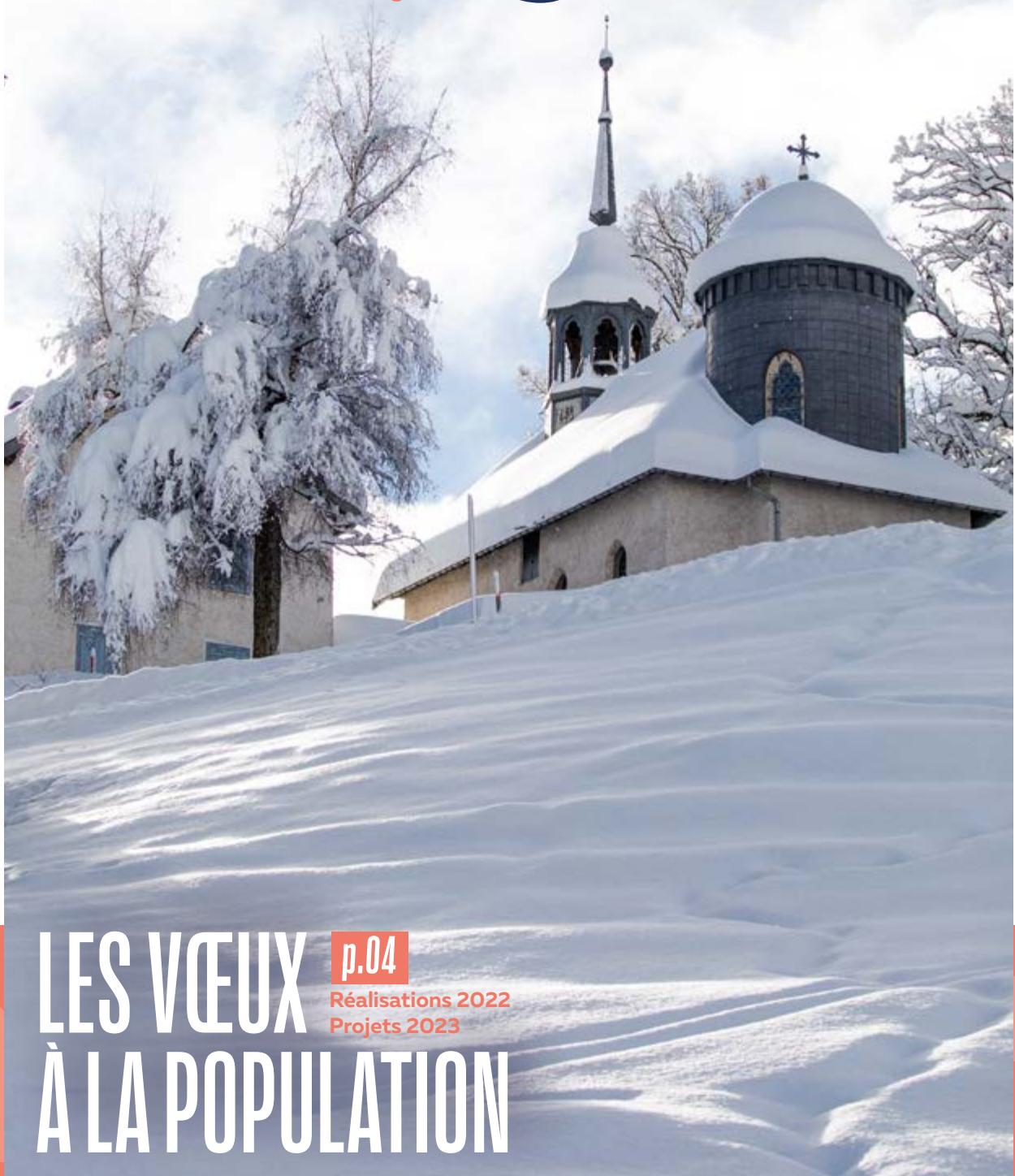


la Lettre de Megève

mairie.megeve.fr

hiver 2023

L°50



LES VŒUX À LA POPULATION

p.04

Réalisations 2022
Projets 2023

ENVIRONNEMENT

p.14

Un plan de sobriété
énergétique

CULTURE

p.22

Une offre
constamment enrichie

SITOM

p.26

Évolution des
consignes de tri



megève

Sommaire

p.04 — COMMUNE

Dossier : vœux du maire à la population

p.14 — ENVIRONNEMENT

Un plan de sobriété énergétique

p.21 — SCOLAIRE - ENFANCE

Les dernières actualités

p.22 — CULTURE

Une offre constamment enrichie

p.24 — CCAS

Une diversité d'actions

p.26 — SITOM

Évolution des consignes de tri

p.27 — VIE LOCALE

Coup d'œil sur l'actu

p.29 — VIE POLITIQUE

Contributions de l'opposition et de la liste majoritaire

p.30 — ÉTAT CIVIL

Mariages, naissances et décès

p.31 — INFOS PRATIQUES



Labels



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Kalistène (Cran-Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Antoine Barbot, Simon Garnier, Marie Bougault, Crèche de Megève, Gabriel Zacharski, Charlène Meslin, Élodie Bouffay, Mélanie Calcéï, Cécilia Granger, Nicolas Ansourian, Fabienne Cordet-Evrard), Christophe Bougault-Grosset, Pierrette Morand, SG Architecte, SITOM des vallées du Mont-Blanc, Adobe Stock, DR.



Megève soutient





CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève et Conseillère Départementale

Ce premier numéro de l'année est l'occasion de vous renouveler tous nos remerciements à vous tous qui contribuez à la qualité de vie et au dynamisme de notre village.

Merci à vous tous !

En ce début d'année, nous ne devons ni oublier la crise sanitaire liée au Covid qui n'est pas terminée même si nous sommes désormais mieux protégés par la vaccination, ni la guerre en Ukraine. À moins de 2 heures de nos frontières, ce conflit crée des tensions internationales réactivant la menace des coupures d'électricité connues par nos parents ou nos grands-parents durant les plus sombres moments de notre histoire.

Le monde a été soudainement précipité dans une carence énergétique sans précédent doublée de problèmes d'approvisionnement en matières premières de tous ordres dont nous ne sommes pas actuellement en mesure d'appréhender les conséquences sur nos budgets.

Depuis quelques mois, l'inflation fait son grand retour avec des hausses de prix en pagaille dans tous les secteurs.

Ces crises conjoncturelles s'inscrivent dans un contexte de changement climatique qui rend incertain l'avenir de nos territoires.

Il semble difficile de débuter cette année 2023 avec sérénité et enthousiasme, cependant, il n'est pas interdit de l'entamer avec volonté et espoir !

C'est avec une grande fierté que nous pouvons, budget après budget, présenter une situation financière saine qui nous permet d'entreprendre sereinement nos projets structurants pour l'avenir de Megève. Ces orientations se conjuguent avec une règle d'or, celle de limiter notre endettement à un niveau raisonnable afin de dégager des marges de manœuvre financière et notamment nos capacités d'investissements.

En 2023 la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations et maintiendra un fort taux d'investissement, même si nous savons déjà que nos charges de fonctionnement vont très sensiblement augmenter.

2023 sera l'année où nous livrerons un plateau multisports dernier cri en lieu et place de l'ancienne salle des Congrès où les associations et les scolaires retrouveront des espaces qui leur seront dédiés et découvriront de nouvelles pratiques.

2023 verra aussi le début de nouveaux grands chantiers avec la rénovation de l'intérieur de l'église et la réhabilitation du gymnase du Palais en salle de congrès et séminaires.

La mission que vous m'avez confiée est passionnante, pour une cause noble, celle de servir.

Je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Je forme le vœu que 2023 soit pour chacun de nous plus sereine, porteuse de paix et de confiance en l'avenir.

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

L'année 2023 aura été l'occasion de renouer avec la cérémonie des vœux du maire à la population. Merci à vous d'être venus nombreux partager cette tradition républicaine mais surtout ce temps privilégié de rencontre entre un maire et sa population. **Ces moments de partage sont pour moi précieux.** En ces temps où les rumeurs circulent plus vite que les bonnes informations, où l'on pense que la communication sur les réseaux sociaux est suffisante, je vous le dis, restons attachés à ces rencontres qui ne remplaceront jamais une poignée de main, une accolade, un sourire... Nous organisons régulièrement des réunions publiques pour vous présenter nos grands projets. **Vous y êtes tous les bienvenus, habitants ou travailleurs de Megève, vous êtes un maillon de la vie locale.**

SOUTENIR la vie locale

Au cœur de la politique locale, les actions menées au cours de l'année 2022 à destination de l'ensemble de notre population se concentrent sur le maintien et l'efficacité de nos services publics. Une attention de tous les jours pour assurer une qualité de vie au quotidien de nos administrés.

Les services à la population Réalisés 2022 :



Ouverture du guichet unique « France Services » facilitant les démarches administratives : + 100 demandes



Établissement de 121 actes d'états civils (naissances, mariages, pacs et décès)



Participation de 50 personnes au concours du fleurissement de Megève



Les Monts Argentés : participation au « repas étoilé » de fin d'année concocté par Emmanuel Renaut et sa brigade

Cimetière : réactualisation du règlement

Nos Aînés : 64 participants à la sortie annuelle, 180 repas de Noël et 517 colis de fin d'année, 19 après-midi bleus, 1 sortie annuelle



Lancement d'un système de Télé alerte, GEDICOM, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) des risques naturels - inscription sur le site de la mairie

Focus sur quelques projets 2023

- Enquête et analyse des besoins sociaux de la population (CCAS) - voir page 24
- Enquête de recensement de la population du 19/01 au 18/02/2023

Vie associative

Réalisés 2022 :



70 ans du groupe folklorique Mailles & Béguines



50 ans du Ball Trap



Forum des Associations avec plus de 30 associations et 90 membres réunis



Médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif remise à Patrick Melchiorotto pour son investissement au sein de l'OHM

Hausse de 470.000€ de l'enveloppe annuelle, 1.900.000€ de subventions aux associations de Megève (hors subventions exceptionnelles) :

Sport et jeunesse : **1.278.800€**

Agriculture et Environnement : **94.000€**

Famille, Enfance et Éducation : **26.255€**

Tourisme et Dél. Économique : **299.300€**

Culture, Patrimoine et Jumelage : **162.100€**

Politique Sociale : **38.250€**

Sécurité : **4.000€**

Focus sur quelques projets 2023

- Cartographie des associations de la commune
- Formalisation d'un règlement d'attribution des subventions communales annuelles

Le logement Réalisés 2022 :

Politique de préemption de logements : acquisition d'un terrain constructible pour aménager des logements permanents, un chalet de 10 chambres pour loger des travailleurs saisonniers et acquisition amiable d'un appartement T2 situé dans la copropriété La Grande Fontaine qui portera le nombre de logements communaux à 68.



Poursuite et développement du service d'Intermédiation locative (20 logements sous mandat de gestion)



Lancement d'un projet de programme de logements permanents (en location et accession) de 42 appartements au lieu-dit Les Retornes

Focus sur quelques projets 2023

- Étude d'agencement du terrain des Combettes pour un projet de logements locatifs et un bail réel solidaire (BRS) d'une vingtaine de logements permanents

AMÉLIORER le cadre de vie et mener des projets structurants

Sur l'année 2022 ce sont 11 millions 400.000 euros consacrés à l'entretien des 66 kms de voirie, des chemins ruraux et du patrimoine communal. Des études ont été lancées afin d'établir un diagnostic de l'existant et accompagner les phases de travaux à réaliser autour des points suivants :

Schéma directeur sur la sécurisation de la ressource en eau potable de la commune (2019-2027)

Schéma directeur de l'assainissement

Schéma directeur immobilier et foncier du patrimoine communal (2022 – 2025)

Chaque projet et chantier de la commune fait l'objet d'une demande de subvention auprès des services de l'Etat, de la Région AURA, du Département de Haute-Savoie ou autres en fonction de la thématique. Pour l'année 2022, la commune de Megève a obtenu plus de 4 millions d'euros de subventions.

Les grands travaux Réalisés 2022 :



Mairie : Lancement des marchés publics et début des travaux



Fin des travaux de la RD 1212 et du parking Village



Le Palais : lancement des études d'avant-projet et des marchés publics de la 2^e phase de restructuration



Domaine skiable SRMM : recours d'associations environnementales retardant les travaux de réaménagement et de modernisation du secteur des Lanchettes



Parking Office du Tourisme : consultations lancées en 2021 infructueuses



Lancement des travaux de restructuration autour du futur espace sportif en place de l'ancienne salle des Congrès



SDIS : accompagnement dans la recherche d'un terrain ou d'un local permettant la relocation temporaire de la caserne le temps des travaux à venir

Création d'une nouvelle façade ouest rénovée



Regroupement des écoles publiques : lancement de la maîtrise d'œuvre



Attribution du bail à construction pour la réalisation d'une auberge pédagogique saisonnière autour des métiers de la restauration et de l'hôtellerie et rénovation de la cuisine collective



Travaux de réseaux rue des Alloz et allée des Lots



Réfection de l'escalier du Prieuré



Rue Saint-Amour : dernière phase des travaux



Rénovation thermique des bâtiments communaux de La Récré et Le Glapet

Focus sur quelques projets 2023

- **Regroupement des écoles publiques Henry Jacques le Même :** début des travaux de rénovation énergétique, optimisation des espaces occupés
- **Le Palais :**
 - Lancement de la phase de restructuration de la future salle de spectacles et des congrès
 - Réception du nouveau plateau sportif (sports collectifs, arts martiaux, danse...)
- **Parking Office du Tourisme :** nouvelles orientations autour d'un réaménagement et d'un programme autofinancé
- **PLU :** attribution du marché de révision du plan local d'urbanisme à un nouveau cabinet d'études
- **Domaine de la Livraz :** report en 2023 de l'étude de réaménagement des volumes intérieurs du chalet et lancement de l'étude de faisabilité de l'aménagement du domaine de fond
- **Lancement des marchés du Centre de formation saisonnier d'apprentissage des métiers de la restauration et de l'hôtellerie et de la prochaine cuisine centrale de Megève**
- **Route d'Odier :** création d'un bassin de rétention d'eau de 400 m³
- **Restauration des peintures intérieures, des vitraux, des sols, du chauffage... de l'église Saint Jean-Baptiste**

ACCOMPAGNER l'épanouissement de nos enfants

Les objectifs des élus ont toujours visé à mettre la famille au cœur de la politique municipale, favorisant un cadre éducatif confortable, des activités riches et des projets dynamiques.

Enfance – Jeunesse – Scolaire Réalisés 2022 :



2^e chantier « jeunes » : rénovation de la cabane des Frasses



Lancement de l'application smartphone du « Portail Famille Megève »



800 repas cuisinés sur place à la FMA et servis chaque jour en période scolaire

Succès de l'opération repas scolaires partagés par plus de 70 parents/enfants



Participation de la crèche à la semaine nationale de la Petite Enfance

Crèches : remise d'une clé USB « photos souvenirs » aux futurs écoliers



Animation autour de la dictée du Tour de France



Projet artistique « Street Art » avec Tim Zdey



Ouverture d'un espace Meg'Ados sur l'été à l'autogare

Animation par Meg'Ados des pauses méridiennes des 2 collèges

Soirées « débat » à destination des adolescents

Focus sur quelques projets 2023

- Regroupement de l'offre "crèche" sur un site unique, allée des Lutins
- Changement d'orientation du chantier jeunes autour des aménagements des espaces verts et du sentier du Tétraz-Lyre

ENTREtenir le patrimoine et le dynamisme culturel

Au cœur de la mémoire de notre village, nous veillons à la sauvegarde de notre patrimoine bâti et historique en assurant l'entretien constant de nos édifices et œuvres témoignant de notre richesse locale.

Culture et Patrimoine Réalisés 2022 :



Exposition de plein air au cœur du Jardin Alpin et de l'Allée Cavalière « Megève, les visages de l'agriculture »



Restauration de la Croix de Mission



Expositions Espace d'Arts moderne et contemporain « Lignes de Crêtes » et « Un certain Robert Doisneau »



Médiathèque : nouvelle offre numérique Savoie-Biblio et développement du dispositif DAISYrables pour les personnes empêchées de lire



Animations autour des Journées du Patrimoine



Expositions de plein air :
 « Sculpteur d'Âmes » de Livio Benedetti
 « Big Cats » de Patrick Villas
 « How much can you carry ? » de Floriane de Lassée



Exposition au Palais de « L'Art du Geste » dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux 2024

Lancement d'une application de visite en autonomie du village et de l'église en collaboration avec la CCPMB

Focus sur quelques projets 2023

- Rénovation de la fontaine des chevaux de la place du village
- Étude de faisabilité travaux sur le Musée du Val d'Arly
- Exposition des œuvres communales de Maurice Bonnet
- Lancement d'un diagnostic structurel des croix et chapelles des hameaux
- Micro-Folie : organisation d'animations culturelles autour du dispositif national de « musée numérique » - voir page 22
- Rénovation de l'oratoire St Jean-Baptiste

PRÉSERVER

L'environnement et l'agriculture

Dès les prémices du lancement de la démarche RSO visant à asseoir Megève dans une démarche de développement face aux enjeux sociaux, sociétaux, éthiques et environnementaux, la nécessité de lancer une étude autour de notre bilan carbone s'imposait. Les enjeux autour de nos ressources naturelles sont fondamentaux pour notre environnement et notre agriculture. Pour que notre vision des actions à mener soit légitime et fiable, ce bilan carbone permettra de guider notre démarche environnementale en engageant la commune dans une dynamique du bas carbone en identifiant les sources d'économies mais également en réduisant notre dépendance aux cours des énergies fossiles.

Agriculture et Apiculture Réalisés 2022 :



Soutien à l'organisation du Concours de la Race d'Abondance



Réalisation de travaux de captage d'eau à l'alpage communal de Chevan



Installation du candidat retenu à l'alpage communal de Bassecombe



Visites de 9 exploitants agricoles et 3 apiculteurs subventionnés

Focus sur quelques projets 2023

- Étude pour travaux d'amélioration du logement de l'Alpage de Basse Combe
- Diagnostic foncier avec la Société d'Économie Alpestre et la Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie
- Travaux de captage et de stockage d'eau de la source de l'alpage de la Butte
- Renforcement de la politique d'acquisition de foncier agricole

Environnement et Labellisation

Réalisés 2022 :



Création de la brigade de l'environnement



Participation de la commune au challenge régional mobilité



Participation de Megève au programme national Alcome autour de la gestion du jet de mégots en tant que commune pilote



Opération Ménage ta Montagne : 170 kgs de déchets collectés sur 2 jours



Restrictions préventives d'utilisation de l'eau pendant l'été



Installation de rendez-vous autour des après-midi du développement durable

Focus sur quelques projets 2023

- Candidature au renouvellement de la Labellisation des Villes et Villages Fleuris
- Intégration de la commune de Megève dans le programme de coopération territoriale européenne Interreg VI et son programme TransStat autour des enjeux de transitions des stations et des territoires touristiques de montagne
- Accompagnement de la population et des socioprofessionnels dans la gestion des déchets
- Suivi de la démarche de labellisation des services communaux autour de la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSO)
- Lancement d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre de la commune

ENCOURAGER la dynamique touristique, événementielle et locale

Après avoir composé pendant plus de 2 ans avec les impératifs liés à la crise sanitaire, le tourisme et l'événementiel à Megève continuent de se réinventer afin de proposer une offre expérientielle toujours plus novatrice et des rendez-vous avec la population locale plus nombreux et privilégiés.

Tourisme, événements et développement économique | Réalisés 2022 :



Lancement du nouveau site megève-tourisme.fr



Fréquentation renforcée : + 4.8% en hiver 21/22 et + 7% de nuitées en été 2022



Organisation d'événements forts animant les 4 saisons : 186 rendez-vous annuels



Soutien financier, logistique et humain aux associations organisatrices d'événements

Focus sur quelques projets 2023

- Lancement de l'étude du projet redéfini « Label Megève » valorisant les produits et les savoir-faire locaux
- Concertation autour de l'étude de faisabilité de la future « Halle Gourmande »
- Confortation de la stratégie touristique autour de la plateforme de marque



Communication / Développement Digital Réalisés 2022 :

Confortation du dynamisme des réseaux sociaux :



Mairie

- Facebook 4.100 abonnés
- Newsletter administrés 1.490 abonnés



Megève Tourisme

- Instagram 60.000 abonnés
- Facebook 170.000 abonnés
- Newsletter clients 29.060 abonnés
- Lancement de megeve-booking.com
- 41 accueils presse en 2022
- 273 partenaires de Megève Tourisme, pour un total de 352 établissements et/ou acteurs touristiques
- Newsletter socio-pros 779 contacts
- 1127 fiches Apidae assurant la visibilité des socio-professionnels sur nos supports de communication touristique (site internet, Officiel, Collections, etc...)



Le Palais

- Facebook 4.450 abonnés
- Instagram 3.574 abonnés
- Newsletter 2.023 abonnés

Focus sur quelques projets 2023

- Remaniement et optimisation du site institutionnel mairie.megève.fr



- Refonte de la charte graphique des brochures de la commune



- Adaptation du format 2023 de Toquicimes, du 19 au 22 octobre, du fait des travaux du Palais





UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

SOUTENIR la dynamique engagée

Depuis son premier mandat en 2014, la municipalité s'est engagée dans une démarche de préservation de son environnement et de ses ressources. Aujourd'hui, dans un contexte de crise énergétique, elle entend poursuivre ses efforts entrepris depuis plus de 8 ans.

La commune de Megève n'aura pas attendu de connaître une situation de pénurie énergétique pour entreprendre un processus de sauvegarde de son patrimoine environnemental et d'économie de ses ressources. Notre engagement d'aujourd'hui est la continuité des actions enclenchées dès 2014 !

Cette prise de conscience et ces démarches écoresponsables ont même été plus significativement affirmées avec l'obtention du label Flocon Vert le 6 février 2020, procédure d'amélioration continue qui vient récompenser une politique de développement durable de pointe, dans laquelle la commune s'était engagée depuis 2018.

Aujourd'hui, face à une situation sans précédent, Megève maintient les efforts engagés depuis plusieurs années.



RÉDUIRE la consommation d'énergie



L'éclairage public et le chauffage font partie des postes de consommation les plus énergivores d'une commune. Depuis 2015, Megève s'est notamment inscrite dans un plan de remplacement de ses ballons fluorescents :

La recherche d'économie d'énergies passe aussi par une campagne de rénovation énergétique progressive des bâtiments. Ainsi, appuyés par des audits, les travaux de réfection des structures communales se concentrent pour une majeure partie sur le volet thermique, tout en respectant les normes énergétiques et environnementales :

La Maison de la Montagne en 2020

Les bâtiments de la Récré et du Glapet en 2022

Le Palais avec la reprise de ses façades en 2022 et 2023

Les 4 parkings couverts

4 bâtiments à venir d'ici 2025 : les écoles élémentaire et maternelle Henry Jacques le Même, la Fondation Morand Allard et la Mairie avec un objectif de **40% d'économies**

Rationalisation des espaces

communaux pour une optimisation de leur utilisation, notamment par le regroupement de certains services
Exemple : la restructuration du groupe scolaire Henry Jacques Le Même

Relampage en LED de l'ensemble des 4 parkings couverts publics achevé en 2022 avec celui du Mont d'Arbois

Changement de + de 37% de l'équipement d'éclairage communal en LED dont les 120 mâts situés sur la RD 1212

Poursuite du renouvellement du parc d'éclairage public et généralisation de l'abaissement de puissance avec un objectif de -20% de consommation

Extinction des enseignes commerciales à minima entre 1h et 6h et des écrans lumineux entre 23h et 7h30

Réduction des plages horaires et de la période d'exploitation des illuminations de fêtes déjà toutes équipées de LED

DéTECTEURS DE PRÉSENCE ET MINUTERIE DE COUPURE AUTOMATIQUE dans les parties communes des bâtiments communaux

PROGRAMMATION DE L'ALLUMAGE DES ÉCLAIRAGES PUBLICS via une horloge astronomique pour déclenchement du coucher du soleil à 00h30

RéDUCTION DE LA PÉRIODE DE CHAUFFAGE des bâtiments publics dès lors que les conditions climatiques le permettent

Palais :

Relampage de la patinoire olympique et de l'espace aquatique pendant les périodes de confinement

Utilisation d'une turbine remise en service depuis 2019, permettant de produire de l'électricité autoconsommée par le bâtiment

Recyclage, grâce à un système de réseaux et d'échangeurs, des calories produites par l'espace glace pour chauffer le secteur aquatique et la balnéoforme

Panneaux thermodynamiques sur le toit dont l'électricité est utilisée pour les sanitaires médiathèque et espace glace

En outre, depuis 2018, Megève bénéficie de tarifs compétitifs pour la fourniture de l'électricité de 2 sites, le Palais et Megève Tourisme, grâce à une collaboration avec le **Syane** (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) et avec 225 collectivités du département.

L'électricité est fournie par les prestataires Enalp, EDF et Plum. Le contrat, d'abord conclu jusqu'en 2021, a été renouvelé jusqu'en décembre 2023.

La commune a également souscrit à une offre « verte classique » associant aux consommations des points de livraison choisis, des certificats de Garantie d'Origine (GO) attestant que l'électricité a été produite à partir d'une installation de production d'énergie renouvelable. Les certificats, émis sur le marché européen, prouvent qu'une quantité d'électricité produite à partir d'une installation renouvelable a été injectée sur le réseau électrique européen.



SE DÉPLACER de manière plus responsable



Lancement d'un **bilan d'émissions de gaz à effet de serre de la commune** dans le cadre d'une approche « patrimoine et compétences » avec pour objectifs :

Obtenir une évaluation des émissions des GES générées directement ou indirectement par les activités de la collectivité pour évaluer leur impact

Hierarchiser le poids de ces émissions en fonction des activités et des sources

Apprécier la dépendance des activités de la collectivité à la consommation des énergies fossiles et en déduire sa fragilité dans un contexte de réduction des réserves d'hydrocarbures et d'augmentation des prix

Proposer des pistes d'orientations stratégiques

Concevoir un plan de transition à court et moyen terme pour réduire ces émissions et pour diminuer la vulnérabilité économique de la collectivité

Être accompagnés pour une transition énergétique

En 2019, la commune a été l'une des 1ères stations à équiper sa flotte de navettes gratuites de véhicules roulant au gaz naturel compressé (GNC). Un choix raisonné du fait d'un surcoût réduit au regard de l'électrique et pour sa diminution de l'ordre de 96% des émissions de particules fines, 70% d'oxydes d'azote et 30% de CO₂ par rapport au diesel.

Au-delà de cette solution affirmée, la municipalité se positionne aussi pour :

Équipement de son parc automobile en voitures électriques avec un objectif de 30% d'ici 2025

Développement de la dotation municipale en vélos à assistance électrique, au nombre de 11, pour permettre les déplacements « doux » des agents dès que cela s'avère possible

Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides, depuis 2018, porté par le **Syane**

ÉCONOMISER et préserver la ressource en eau

Depuis 2014, la commune a entrepris la mise en séparatif de ses réseaux humides et a ainsi induit la réfection de ses réseaux au travers des différents chantiers réalisés :

route Edmond de Rothschild,
rue Charles Feige, RD 1212 entre les ronds-points du Palais et de la Poste, rue Muffat de Saint-Amour, routes du Coin et de l'Espérance, rue des Alloz et allée des Lots...

D'autres projets et actions ont pour objectif de réduire la consommation en eau :

Arrosage aux heures les plus fraîches de la journée pour éviter l'évaporation de l'eau

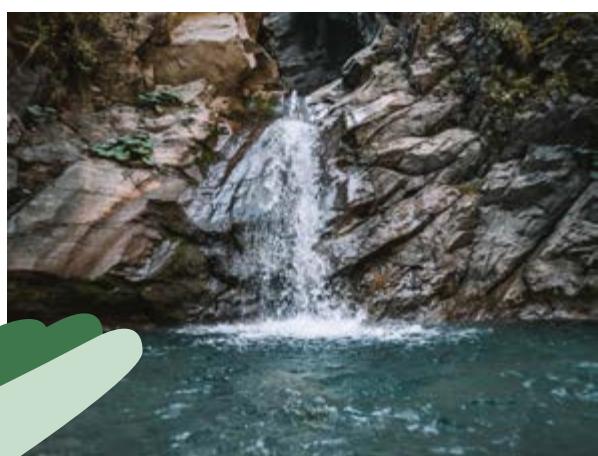
Choix de plantes vivaces dans les massifs et jardinières de la commune, moins gourmandes en eau

Installation de plaques « Ici commence la rivière » à proximité des grilles d'égout (campagne de test cet hiver avant l'installation à terme de 50 plaques) pour sensibiliser à la protection du milieu naturel et se prémunir du jet de déchets

Lancement en décembre 2019 du nouveau schéma directeur d'eau potable permettant d'établir une modélisation hydraulique du réseau et de mettre en adéquation les besoins en eau avec les ressources actuellement disponibles d'ici l'horizon 2045

Surveillance et détection systématique par la régie des eaux des fuites sur le réseau public via des compteurs de sectorisation et des campagnes de localisation par l'écoute

Application de mesures restrictives de prévention dès lors que les épisodes de sécheresse menacent la ressource en eau





ÉDUQUER nos enfants au développement durable

Depuis 2017, le service de restauration scolaire de la Fondation Morand Allard s'est engagé dans la démarche progressive Mon Restau Responsable®, créée par la Fondation France Nature Environnement et le réseau Restau'co et obtenue pour la 1^{ère} fois en 2019. Origine et qualité des produits, bien-être sur le lieu des repas, pratiques en faveur de l'environnement ou encore participation au dynamisme social et territorial... en mai 2022, la FMA reconduisait sa garantie grâce aux nombreuses actions entreprises :

Prédilection des circuits courts avec + de 27% de produits régionaux et 30% de bio : fromages locaux IGP ou AOP, yaourts et fromages blancs bio et locaux (Coopérative Fruitière en Val d'Arly, ferme du Planay, ferme de la Laya), pain bio local, légumes frais bio et de saison, viande et charcuterie 100% origine France et issues majoritairement d'élevages régionaux

Outils pédagogiques de lutte contre le gaspillage :
le gâchimètre pour mesurer les déchets de la veille, affichage du comptage des déchets en salle de restauration, défis en faveur de l'anti-gasp, table de tri lors du débarrassage du plateau... permettant de voir la diminution du gaspillage se confirmer d'année en année. En effet, alors que la moyenne nationale depuis 2021 se situe à 100g de déchets par plateau et par jour, à Megève, elle se situe en dessous des 70g

Dons alimentaires : collaboration avec une éleveuse de poules de Megève qui récupère quotidiennement entre 5 et 8 kgs de déchets alimentaires



Actions en faveur d'une gestion durable : contenants jetables supprimés des plateaux, matière plastique en cours de suppression totale, appareils cuisson et lavage dernière génération moins énergivores

Promotion d'une alimentation raisonnée :

utilisation de matières premières en vrac, menus adaptés à la saisonnalité, recyclage des fruits et légumes via une centrifugeuse...

Diversification des sources de protéines

et menu végétarien une fois par semaine

Sensibilisation des enfants : adaptation du grammage des plats (petite ou grande faim), travail de prise de conscience des produits non consommés, questionnaire de satisfaction des menus

Utilisation de produits d'entretien écologiques

et d'appareils de nettoyage à la vapeur

Implantation de composteurs pour le recyclage des déchets organiques, ensuite réutilisés en compost pour le jardin pédagogique de l'école Henry Jacques le Même



Aujourd'hui, en cette période de pénurie énergétique, la commune de Megève compte plus que jamais perpétuer l'élan de sauvegarde de ses ressources et de l'énergie entrepris depuis plusieurs années et s'apprête à conforter ses engagements pris en 2020 en renouvelant sa labellisation Flocon Vert, en 2023.



SENSIBILISER

les agents aux bonnes pratiques professionnelles

Les réflexes adoptés dans la vie quotidienne nécessitent parfois d'être adaptés à l'environnement de travail. Ainsi, la municipalité a choisi d'accompagner ses agents :



Sensibilisation des employés communaux aux réflexes éco-responsables dès l'obtention du **label Flocon Vert en 2020**

Mise en place d'un groupe de travail interne pour une réflexion globale sur les éco-gestes dans les missions des différents services et intégration à un plan de formation

Établissement d'une charte de bonnes conduites réalisée en collaboration avec les agents et affichée au sein des divers secteurs de la collectivité

Mise en veille des postes de travail la nuit, **extinction** totale le week-end

Rationalisation de l'usage des courriels et du stockage de données

Suppression du visuel attenant aux signatures mail des agents pour les correspondances internes

Activation des fonctions d'économie d'énergie des équipements actifs réseau

Sensibilisation à la réduction des impressions au strict minimum

Mise en place du tri dans tous les bureaux

Permettre aux agents d'accéder au **télétravail** dès lors que leurs missions le permettent

COMMUNIQUER

de façon plus réfléchie



La commune de Megève souhaite fédérer avec elle les différents acteurs de la station avec lesquels elle a déjà mis en place un système de communication plus responsable :

Partage des informations auprès des socio-professionnels et acteurs de la station via un système de newsletter et un groupe dédié sur les réseaux sociaux

Digitalisation des brochures, de l'information touristique et communale visant à réduire progressivement mais significativement le nombre d'impressions

Mise en place depuis 2018 d'un **marché de l'impression** permettant de réduire le coût des réalisations via des tarifs négociés et bloqués

Lancement d'une **newsletter communale** permettant la digitalisation de l'information entre deux bulletins municipaux, à destination des résidents et usagers



ACTUALITÉS

Commission Petite Enfance

La prochaine commission Petite Enfance est fixée au **27 avril 2023**. Pour rappel, le dépôt de votre dossier d'inscription en crèche est à effectuer avant le 15 avril auprès de l'Espace Enfance ou par mail à : petite.enfance@megève.fr.

Information restauration scolaire

Depuis plusieurs années, la restauration collective est inscrite dans une démarche qualitative et environnementale, notamment de son engagement « **Mon Restau Responsable** ». À ce titre, elle propose des produits frais, locaux, de saison mais aussi labellisés et bio et compose des menus sains et équilibrés. De plus, la loi Egalim, encadrant la restauration collective, fixait en 2022 un objectif de **50%** de produits de qualité et durables, atteint à hauteur de **32%** par la Fondation Morand Allard.

En effet, dans un contexte de crise, la cuisine fait face à des difficultés d'approvisionnement et à une inflation élevée. Ainsi, afin de maintenir la nature de ses prestations, la commune a dû mettre en place des alternatives : grammages au plus près des réservations, recettes simples et appréciées des enfants, plats et desserts maison au maximum, compensation de la protéine animale par de la végétale type légumineuse une fois par semaine, limitation du gaspillage par divers dispositifs... En tant que parents, vous recevrez prochainement une communication détaillée via le service Enfance de la commune.

Un temps de convivialité à l'école HJLM

Tous les lundis, de 8h20 à 9h, l'association des parents d'élèves (AIPE) organise **un temps d'échange autour d'un café** à la bibliothèque de l'école. L'occasion de rencontrer l'équipe de l'AIPE et le directeur de l'établissement, de partager vos idées et échanger entre parents dans la bonne humeur.



**33 ANS
d'enseignement
à Megève**

Vendredi 16 décembre 2022 sonnait pour **Philippe Deparis** la fin d'une carrière riche au sein du collège Emile Allais, célébrée avec beaucoup d'affection par les collégiens et l'équipe. Bourguignon d'origine, il avait intégré le collège « de Rochebrune » en 1989 en tant que professeur d'histoire-géographie. De belles années au cours desquelles Philippe Deparis dit avoir beaucoup appris des enfants, notamment sur l'essence même du village. « La particularité ici est ce grand écart entre la vie touristique et l'agropastoralisme qui cohabitent parfaitement. Auprès des élèves, j'ai découvert le véritable Megève ». Ses anecdotes sont beaucoup trop nombreuses pour n'en citer qu'une, au même titre que pour son activité d'animateur au sein de TV8 Mont-Blanc, à la tête de l'émission « La Place du Village » avec son frère Jean-Noël pendant 20 années puis sur les réseaux. Une vie en somme guidée par **le goût de la transmission**, qu'il entend perpétuer aujourd'hui à travers le journalisme.

UNE OFFRE CONSTAMMENT ENRICHIE

Très active en termes de politique culturelle, la commune œuvre sans cesse au développement de dispositifs facilitant l'accès à la culture pour tous. Outre ses multiples expositions, elle a présenté le 14 janvier la plateforme culturelle Micro-Folie.

Le programme Micro-Folie, porté par le ministère de la Culture et coordonné par le parc de la Villette, est un dispositif culturel de proximité donnant accès à diverses collections du musée numérique. Issus des galeries de douze institutions

parmi lesquelles le Centre Pompidou, le Château de Versailles, le Louvre, l'Institut du monde arabe ou encore le musée d'Orsay, le musée du quai Branly-Jacques Chirac... les contenus se veulent ludiques et peuvent s'installer en tous lieux. Megève a choisi l'auditorium du Palais afin de proposer un espace dédié et idéalement adapté à la découverte des multiples activités. Samedi 14 janvier, résidents et touristes, adultes et enfants ont pu découvrir la richesse des œuvres disponibles, se comptant par milliers.

Un dispositif accessible à tous

Le **musée numérique** est entièrement gratuit et s'adresse à tous types de publics : familles, scolaires, associations... il peut donner lieu à des découvertes guidées sur un thème défini. L'activité s'articule, en effet, autour de deux modes de visites : exploration libre ou conférence, animés par une médiatrice formée au dispositif Micro-Folie. Simple et ludique, l'équipement se décline autour d'un écran géant, d'un ordinateur central, de tablettes et casques audio. La Micro-Folie comporte aussi un module de **réalité virtuelle** proposant une sélection de contenus immersifs, en partenariat avec ARTE.

Numérisées en très haute définition, les œuvres sont issues des plus grandes institutions nationales et partenaires. De véritables trésors qui présentent l'art moderne et contemporain au travers d'œuvres graphiques, de meubles et objets, films, chorégraphies, la folie des rois de France, la musique classique, les antiquités grecques, romaines ou égyptiennes, mais aussi les peintures italienne, française ou hollandaise, les arts de l'islam, l'œuvre peinte, sculptée, gravée et dessinée de Picasso...



La commune a bénéficié d'une subvention de l'État de 22.700€ HT au titre de France Relance pour une dépense globale s'élevant à 28 375€ HT.

Le musée numérique, disponible en plusieurs langues, s'enrichit chaque année de 3 à 4 nouvelles collections, chacune composée en moyenne de 250 à 400 chefs-d'œuvre. La Micro-Folie anime le territoire en créant un nouveau lieu de vie culturelle accessible à tous et permettant à la population de découvrir les œuvres des plus illustres institutions.

Une belle diversité d'expositions

Forte d'une politique culturelle dynamique, Megève propose diverses expositions inédites ou à redécouvrir.

Jusqu'au 7 mai, l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard accueille la rétrospective **Un certain Robert Doisneau** laissant entrevoir la diversité des sujets que le photographe a capturée durant sa carrière. Du Paris des années 40 à 1980 à l'univers de l'enfance, des mondanités et célébrités en passant par les Alpes... plus de 170 clichés noir et blanc ou en couleurs s'affichent au travers d'une déambulation exposant également l'appareil Rolleiflex de l'artiste, des planches contact et des extraits vidéo d'un film consacré au photographe. Les visiteurs y apprennent le lien qu'il avait noué avec Megève lorsqu'il y découvrit, en 1936, les joies des sports d'hiver lors de vacances familiales et dont les photos dédiées s'apprécient au cœur de l'exposition.



Les prochaines dates d'ouverture

Le 15 février : réalité virtuelle en matinée et musée numérique l'après-midi

Le 1^{er} mars : matinée musée numérique

Le 9 mars : 14h-17h | Micro-Folie sur le thème de la photographie avant la projection du film « Robert Doisneau, le révolté du merveilleux » à 19h

Le cœur du village se pare jusqu'au 9 mai de figures animales majestueuses, incarnées par les félins de **Patrick Villas, Big Cats**, l'un des plus grands spécialistes de la morphologie animale.

Sous une autre tonalité photographique, **How much can you carry ?, de l'artiste Floriane de Lassée**, s'admire jusqu'au 5 mars le long de la montée du Calvaire tandis que la flânerie artistique se poursuit au jardin alpin et allée cavalière avec **Megève, les visages de l'agriculture du photographe Gilles Lorin**, jusqu'au 8 mai.

AGENDA

Jeudi 16 février

Séance de dédicaces du catalogue de l'exposition par l'artiste Gilles Lorin, en vente sur place, à Megève Tourisme et à l'espace Edith Allard.

De 16h à 18h – Médiathèque

Jeudi 9 mars

Projection du film « Robert Doisneau, le révolté du merveilleux » en présence de la réalisatrice Clémentine Deroudille, petite-fille du photographe.

19h - Auditorium du Palais Entrée libre, sur réservation à l'espace Edith Allard au 04 50 91 85 67 ou à Megève Tourisme au 04 50 21 27 28

Le 5 avril : réalité virtuelle en matinée et musée numérique l'après-midi

Le 19 avril : diffusion de « Ondin et la petite sirène » - Julie Martigny et le compositeur Julien Le Hérissier, conte musical participatif dès 4 ans - Philharmonie de Paris



UNE DIVERSITÉ D'Actions

Le Centre Communal d’Action Sociale accompagne non seulement les séniors mais aussi tout type de publics dans diverses démarches sociales et administratives, répondant ainsi à une grande diversité de demandes.

Une analyse des besoins sociaux

Le CCAS de Megève va mener au printemps une analyse des **besoins sociaux**. Au-delà de l’obligation légale, qu’elle représente pour cet organisme local, elle est un véritable outil d’aide à la décision. Cette étude consiste à réaliser un diagnostic socio-démographique auprès de l’ensemble de la population de la commune de manière à mettre en œuvre une démarche à la fois quantitative et qualitative, conférant ainsi au CCAS une place privilégiée en matière d’analyse. Elle a pour but également d’identifier les besoins sociaux des habitants et leurs attentes, d’anticiper les évolutions à venir et ainsi d’adapter l’offre du CCAS.

À terme, elle aboutira à un **diagnostic publié** et à une **feuille de route de l'action sociale** permettant de structurer la politique dédiée sur le territoire de la commune. Questionnaires, ateliers, conférences... cette analyse sera effectuée par divers canaux et se voudra **interactive**. Une sensibilisation plus particulière à **l’isolement** des personnes âgées sera abordée dans le cadre de ce rapport.

Vous serez prochainement **contactés par courrier** à ce sujet ; nous vous remercions par avance pour votre participation.

ALLO SÉNIOR

Le **n°vert 0805 29 14 14**
est un **numéro gratuit**
de renseignements et
d’accompagnement dédié
aux séniors (administration,
écoute, échange...)



Les après-midi bleus

Après une fin d'année célébrée autour du temps fort du **repas des aînés**, qui a été l'occasion de joyeuses retrouvailles animées pour **180 convives** et la distribution de plus de **500 colis de fêtes**, c'est une nouvelle année, promesse de moments de joie et d'aventures inédites qui s'annonce pour nos séniors.

Les **activités manuelles et jeux** sont toujours au rendez-vous les mardi et jeudi, tout comme le **yoga senior** un jeudi sur deux avec Christine Haristoy et les **déjeuners de la Fondation Morand Allard**, au prix de 6€ tous les jeudis, instant de convivialité assuré !

Cette année, plus que jamais, l'implication de **partenaires locaux** est de mise, pour les ateliers peinture par exemple avec Isabelle Ehret-Morand qui ont donné lieu à une petite exposition à l'auditorium courant janvier, puis à la médiathèque ou encore pour le perfectionnement informatique encadré par des agents communaux.



Brochures et détails des après-midi bleus à retrouver au CCAS de Megève ou sur le site : mairie.megeve.fr, rubrique « Je télécharge un document ».

CCAS de Megève :
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

RAPPEL

Les après-midi bleus sont des animations organisées par le CCAS pour les séniors de Megève de + de 68 ans et ceux de Demi-Quartier de + de 70 ans.
L'inscription est obligatoire pour toutes les activités auprès du CCAS.

Le mois de **février** débutera sous les festivités de la Chandeleur avec un après-midi « crêpes et jeux de société » jeudi 2 tandis qu'il s'achèvera par un parcours culturel jeudi 23 avec la découverte du musée numérique Micro-Folie à l'auditorium du Palais.

Mars sera placé sous le thème de la découverte au travers d'un atelier manuel jeudi 9, puis d'une visite guidée de l'exposition « Un certain Robert Doisneau » lundi 20 avant de finir par une matinée détente à la balnéo jeudi 23.

Au mois d'**avril**, place à l'apprentissage avec un cours de pâtisserie jeudi 6 et un rendez-vous Micro-Folie jeudi 27. Vendredi 12 **mai**, la culture et le patrimoine seront de nouveau à l'honneur pour une représentation théâtrale « Silence, on tourne » et pour la 8^e édition du Printemps des cimetières (date à venir).

Annonçant le retour de l'été, le mois de **juin** se dessinera sous une perspective sportive avec la marche gourmande jeudi 8 et une initiation aux sports aquatiques vendredi 16 avant l'incontournable promenade des aînés à la fin du mois.

L'accès aux soins pour les saisonniers

À l'initiative des professionnelles de santé sur un territoire déterminé, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ont pour vocation d'apporter des réponses aux enjeux de santé de leur territoire et de répondre aux attentes des professionnels de santé. L'élaboration de leur projet fondateur s'est adossée à un diagnostic territorial afin de mieux répondre aux spécificités locales.

La réflexion a constamment été guidée par la volonté de pouvoir proposer aux patients **une prise en charge de proximité**, complète et aisée. Les objectifs de la CPTS du Mont-Blanc s'articulent autour de l'accès aux soins, du parcours coordonné et pluri-professionnels, de la prévention, de la promotion de la santé ainsi que de la démarche qualité et de la pertinence des soins.

Après un rendez-vous en janvier entre le CCAS et la CPTS du Mont-Blanc, celle-ci a préconisé la sensibilisation des **travailleurs saisonniers** de Megève et des communes de Demi-Quartier, Combloux et Praz-sur-Arly.

Ainsi, **jeudi 9 mars de 15h à 18h, à la Maison des Associations**, un après-midi d'information et de prévention sera organisé en présence de personnels de santé, de diverses associations, des agents du CCAS et de ceux formés au dispositif France Services.

Un questionnaire sera également remis sur place aux saisonniers dans le but de déterminer précisément leurs besoins et attentes.

Venez nombreux à ce rendez-vous qui vous est consacré.



ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri ont changé sur tout le territoire du SITOM des Vallées du Mont-Blanc, et plus généralement sur le plan national avec une homogénéisation des directives.

Où que vous soyez en France, le message se simplifie : **trions tous les emballages et papiers dans le bac jaune !** La nouveauté porte, en effet, sur les emballages plastiques et petits emballages métalliques : **tous se trient** désormais ! Pour s'assurer de faire le bon geste de tri, vous n'avez qu'une seule question à vous poser : « **est-ce un emballage ?** ». Les emballages n'ont pas besoin d'être lavés, il suffit de les vider et de les jeter séparés les uns des autres sans les mettre en sac.

Les déchets à déposer dans la poubelle grise seront donc moins conséquents, de ce fait, les ordures ménagères moins volumineuses. Pas de changement du côté du conteneur vert, vous pouvez continuer à y jeter tous les emballages en verre.

Si toutefois vous avez un doute au moment de trier, vous pouvez :

- Consulter le site sitomvalleesmontblanc.fr, rubrique « Trier »
- Contacter le SITOM au 04 50 78 10 48 ou contact@sitom.fr
- Télécharger l'application Citeo « Guide du tri »
- Vérifier les consignes notées sur vos emballages

Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc rappelle, cependant, que trier ses déchets ne doit pas être un frein à la **réduction** de ceux-ci. Grâce aux gestes de chacun, l'ensemble du territoire du SITOM agit en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage !

UN PETIT MÉMO POUR VOUS Y RETROUVER

Un emballage permet :

- de contenir un produit
- de faciliter son transport ou sa mise en rayon.

Attention, un objet en plastique tel qu'un jouet ou une brosse à dents n'est pas un emballage.



Le tri pour les professionnels

Pour rappel, les conteneurs jaunes, destinés au recyclage, ont été équipés de **réducteurs** afin de diminuer les erreurs de tri. En effet, ils sont destinés à recevoir uniquement toutes les formes d'emballages et petits cartons mais ne peuvent pas accueillir les conditionnements recyclables de grandes tailles. Les professionnels doivent, à cet effet, utiliser **les services de la déchetterie**.

COUP D'OEIL SUR L'ACTU !



Remise du "M" de Megève à Emmanuel et Kristine Renaut

Vendredi 6 janvier, le temps d'une célébration intime au sein du Flocons Village, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, a remis la **distinction honorifique de la ville**, symbolisée par la sculpture de Pierre Margara le « M », à **Emmanuel et Kristine Renaut**. Entourés de quelques amis, proches et élus, cette reconnaissance communale venait couronner les 25 ans de présence du couple à Megève et leur engagement partagé pour **la transmission et l'excellence**.

Après leur 1^{er} restaurant ouvert au sein du village en décembre 1997 puis le Flocons de Sel en 2008 au Grenand où il obtiendra sa 3^e étoile en 2012, Emmanuel Renaut n'aura eu de cesse de glorifier la richesse de notre terroir.

Une aventure menée grâce au soutien de sa femme Kristine, de leurs trois enfants et de leur équipe, au travers de volontés communes dirigées par la passion. Une passion qui aura d'ailleurs été au cœur de son soutien en tant que **président et cofondateur de Toquicimes**. Des valeurs que le couple et leur brigade font rayonner à travers le monde, donnant à Megève et à la cuisine de montagne une **visibilité gastronomique internationale** !

Les parcs à sapins

Depuis désormais 3 ans, la commune a mis en place en périodes de fêtes un système de **récolte des sapins** afin d'éviter les dépôts sauvages, encore parfois trop nombreux. De la mi-décembre à la fin janvier, **12 points de collecte** étaient installés à proximité des conteneurs semi-enterrés au centre du village et en périphérie. Un service à disposition des résidents qui nécessite cependant l'engagement de tous. Cette année, ce dispositif a permis de récolter plus de 150 sapins qui seront ensuite déposés en déchetterie dans les bacs pour déchets verts.



Les travaux à venir de l'église

Jeudi 19 janvier, la commune organisait une **réunion publique**, in situ, afin de présenter **les travaux de restauration** intérieure de l'église Saint Jean-Baptiste, qui nécessiteront la fermeture de l'édifice pendant près de 2 ans. Dès le mois de mars, le chantier débutera par le retrait des statues, du mobilier et des bancs qui seront rafraîchis avant de démonter les dalles pour installer un nouveau système de chauffage au sol. Le travertin sera repositionné à l'identique à la fin des travaux. Des échafaudages seront ensuite implantés pour la réfection des fresques et décors muraux. Le coût total du chantier devrait s'élever autour des 1.750.000€ avec pour objectif l'obtention de près de **43% de subventions** et un partage du budget à hauteur de 4/5^e pour Megève et 1/5^e pour Demi-Quartier, l'église étant un bien indivis. Un **appel aux dons**, via la Fondation du Patrimoine, sera également lancé et sur lequel nous communiquerons très prochainement dans un dossier plus complet sur la restauration intérieure de l'église.

Groupe de travail interministériel sur le logement permanent

Le 16 novembre, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, a pu prendre part à Paris à la réunion interministérielle de lancement du groupe de travail sur **l'attrition des logements permanents** en zone touristique et ainsi témoigner de la situation de Megève.

Depuis 2014, le **maintien de la population locale** est au cœur des priorités de la municipalité et de ses nombreuses démarches réalisées notamment auprès des ministères.

Un **combat** que les élus de Megève, au même titre que d'autres communes touristiques où la pression foncière exclut la population permanente, ne sont pas prêts à relâcher.



Des illuminations écoresponsables

L'illumination du Sapin, début décembre, a lancé la saison et a été, comme chaque année, un vrai moment de fête. Elle n'a cependant pas empêché les **préoccupations énergétiques** d'être au cœur de ce rendez-vous. En effet, Leblanc Illuminations partenaire du village, a pu mettre en avant son innovation précurseuse en matière d'équipements **LED** qui répondait bien avant l'heure de la sobriété à notre politique commune d'équipements festifs non énergivores. Sauvegarder l'esprit de nos festivités a été rendu possible grâce à une **consommation raisonnable** puisque le coût de l'illumination du sapin est de 7€ par jour et 26€ pour l'ensemble des décorations communales.

Vernissage d'expositions

La rétrospective **Un certain Robert Doisneau**, à l'espace culturel Edith Allard, a pu être présentée au public dès le 15 décembre et lors d'un temps privilégié pour son vernissage lundi 19 au cours duquel son lien avec le village a pu être valorisé. Une belle dynamique culturelle qui s'est poursuivie avec la déambulation inaugurale de **Big Cats**, exposition de Patrick Villas, jeudi 22 décembre au cœur du village.



Megève, les visages de l'agriculture, un ouvrage dédié

Afin de **remercier les agriculteurs mègenvans** qui ont pris part à l'exposition photographique « Megève, les visages de l'agriculture » et dont les clichés ont été immortalisés dans un catalogue, co-réalisé par le photographe Gilles Lorin et les services culture et communication, la commune de Megève a tenu à **offrir un exemplaire à chacun des exploitants**, lors d'un temps d'échange mi-décembre. L'occasion de valoriser le travail de ces femmes et de ces hommes qui perpétuent au quotidien les valeurs de l'agropastoralisme et valorisent notre terroir de montagne.

VIE POLITIQUE

Bonne année 2023 à toutes et à tous



Chères Mégevanes et chers Mégevans, toute l'équipe de NousMegève vous souhaite une très belle année 2023, du bonheur en famille et beaucoup de réussite dans tout ce que vous entreprenez !

Dans un monde qui bouge, une société qui évolue et un climat qui change, nous devons nous préparer collectivement à vivre notre quotidien différemment. Au-delà des contributions et des engagements de chacun, il devient urgent voire vital pour Megève de partager une vision et savoir ce que nous voulons faire de notre village. Ces perspectives nous manquent et la mission de vos élus ne doit pas se limiter à vendre le patrimoine commun ou à rénover des bâtiments publics trop longtemps laissés sans entretien.

Sans savoir vers quel port on se dirige, tous les vents sont défavorables disait Sénèque.

Et pourtant, la commune de Megève à un bel avenir devant elle ! Avec sa situation géographique, son histoire, son patrimoine, le savoir-faire de ses habitants et sa notoriété qui dépasse depuis des décennies nos frontières, elle doit se donner de nouvelles perspectives, en phase avec son temps ! Notre ambition est de retrouver enfin l'âme de notre village. Nous devons commencer par stopper l'hémorragie d'habitants qui quittent leur lieu de vie, faute de vie locale et de pouvoir d'achat suffisant. Megève est la seule commune de Haute-Savoie à perdre autant d'habitants sur ces cinq dernières années (-10%) alors que le département, lui, gagne (+6,7%) ! Pourtant, les solutions ne manquent pas pour inverser cette spirale négative. Nous devons mettre en place des dispositifs efficaces d'accès au logement, encourager toutes les initiatives locales, qu'elles soient associatives ou entrepreneuriales. Il faut soutenir les habitants plutôt que leur préférer les grands groupes immobiliers ou hôteliers.

Il faut profiter de toutes les mobilités, du travail à distance et de l'économie numérique. Il faut savoir s'enrichir des attentes de plus en plus nombreuses de vivre en lien avec la nature, avec les éléments, avec les productions de proximité et le besoin d'un environnement sain et bienveillant.

Il nous faut un nouvel avenir ! Vive Megève !
Meilleurs voeux 2023.

Liste Majoritaire

Notre parti c'est Megève !



Chers habitants, habitantes, socioprofessionnels, artisans, membres du tissu associatif, à vous tous qui vivez ou travaillez à Megève,

En 2022, nous avions souhaité une année de persévérance afin de mener à bien les nombreux projets pour lesquels vous nous avez élus, le mot n'était pas vain.

À la brève accalmie sanitaire s'est malheureusement succédée une crise énergétique et financière qui redistribue les cartes pour les collectivités territoriales qui voient inlassablement leur budget impacté.

L'exercice à mener cette année est incontestablement un exercice de gestion et d'anticipation pour garder le cap de nos ambitions malgré une visibilité incertaine des coûts de nos flux énergétiques. Le contexte ardu de ce troisième exercice consécutif n'entache pas pour autant notre motivation même si les parcours sont plus sinuieux que souhaités. Nous avons malgré tout engagé la démarche de labellisation RSO (Responsabilité Sociétale et environnementale des Organisations) de nos services communaux afin que chaque action menée s'inscrive durablement dans le sens du service public de demain.

Nous pourrons ainsi nous appuyer sur les bonnes pratiques d'économies d'énergie enclenchées déjà depuis 2015 mais également engager l'ensemble de nos projets en pleine conscience des ressources de notre territoire.

Prochainement, nous vous présenterons en réunion publique le bilan carbone de notre commune mais également le diagnostic de notre ressource en eau potable pour la population ainsi que la photographie de notre patrimoine foncier, patrimonial et immobilier. Nous comptons sur votre présence au cours de ces temps de présentation qui sont aussi l'occasion de dialoguer avec vous. Après deux années durant lesquelles il ne nous était pas possible de vous rencontrer, mesurons la chance que nous avons de nous retrouver pour échanger sur les projets à venir sur et pour Megève.

Au nom de tous les élus du groupe majoritaire, nous vous adressons tous nos vœux de santé, de sérénité et de succès.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2023 !

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

Naissances

Le 19/09 à SALLANCHES
Nathan CHATELLARD

Le 26/09 à SALLANCHES
Mathys CLAUDE

Le 01/10 à SALLANCHES
Alba et Fiona GOUZE

Le 09/10 à SALLANCHES
Sandro PARDELINHA

Décès

Le 09/10 à MEGÈVE :
Yvette CHAMBET
née **BLANCHET-NICoud**

Le 13/10 à MEGÈVE :
Renée BOTTOILLIER-DÉPOIS
veuve **SONZOGNI**

Le 20/10 à MEGÈVE :
René CHÈNE

Le 27/10 à LA TRONCHE :
André SOUN

Le 01/11 à MEGÈVE :
Marie, Louise ALLARD
veuve **MALACARNE**

Le 29/11 à CONTAMINE-SUR-ARVE :
Marie GRILLET-AUBERT
née **TISSOT**

Le 30/11 à MEGÈVE :
Madeleine DE DONDER
veuve **VIARD**

Le 30/11 à SALLANCHES :
Roland SEIGNEUR

Le 03/12 à SALLANCHES :
Marie SCHLAGENWARTH

Le 29/12 à MEGÈVE :
Pierra DELBONO

INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaijlet
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
sur rendez-vous l'après-midi.
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS

247 route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023 route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi :
De 8h15 à 11h45
et 13h30 à 18h15.
Tél. 04 50 91 40 12

SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences :
Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers :
rubrique SIGNALEMENT
via l'application MEGÈVE

EN LIGNE

MAIRIE.MEGEVE.FR

- Arrêtés municipaux
- Carte de résident

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

LA POSTE

276, rue de la Poste
Tél. 3631
Du lundi au vendredi : de 9h
à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h à 12h

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

- 2 bornes Syane : 1 RD 1212 niveau skate park (2 recharges)
- + 1 parking de l'annexe de la Mairie, Route du Jaijlet (1 recharge accessible sur les deux initiales) - PAYANTES
- 1 borne BMW : parking du Casino avec 2 recharges - GRATUITE

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électrique
Tél. 09 72 67 50 74

MEG'BUS

Horaires en ligne :
meg-bus.com

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000. Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant au wifi.

! LES URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001 route Nationale
Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

- Objets trouvés, Tél. 04 50 93 29 22
- Interventions d'urgence, Tél. 06 16 58 03 87
- Stationnement Zones Bleues, disques disponibles auprès de la PM, à l'accueil de la Mairie, à l'Office et au parking du Casino.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale, Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables).
Fermeture le mercredi.

POMPIERS • Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU • Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

- Médecins généralistes, Tél. 04 50 58 74 74
- Laboratoire de biologie médicale, Tél. 04 50 21 29 95
- Infirmières :
Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet et Sophie Leveque, Tél. 04 50 91 82 60
Annick Paget et Florence Chalas
Tél. 04 50 21 25 19
Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier
Tél. 04 50 91 85 90
- Pédicures - Podologues, Tél. 04 50 34 54 17
- Psychologue Clinicienne, Tél. 06 61 54 36 53
- Orthophoniste, Tél. 06 28 52 00 10

DÉFIBRILLATEURS

Place de l'Église, à l'autogare (côté bus), au niveau des tennis extérieurs, dans les parkings (Village, Casino - entrée abonnés, Megève Tourisme - côté sortie), sur la façade du cinéma Panoramic, au chalet nordique de la Livraz, sur la Mairie de Megève, sur la façade Fondation Morand, au Palais, à l'altiport et au terrain de foot l'été.

MONTENBUS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ouvert à tous, habitants comme vacanciers, toute l'année du lundi au samedi, sauf jours fériés ! Les horaires : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30. Réservation jusqu'à 15 min avant le trajet (sur montenbus.fr ou au numéro vert 0 800 2013 74).



Suivez-nous sur les réseaux sociaux [f](#) | [g](#) | [in](#)

Démarches en ligne, actus, petites annonces :

mairie.megeve.fr



TOUT L'AGENDA

Retrouvez le détail des événements et animations
sur megeve-tourisme.fr ou en flashant ce code

CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 31 janvier,
28 février, 28 mars, 23 mai,
4 juillet, 12 septembre,
17 octobre et 5 décembre

DON DU SANG

Les lundis de 15h à 19h,
20 mars, 22 mai,
17 juillet, 18 septembre
et 20 novembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Janvier : 1^{er} et 3^e dimanche du mois
Février : tous les dimanches
Mars : tous les dimanches
Avril : 1^{er} et 3^e dimanche du mois